

## BUREAU DU CLIS

### REUNION DU 3 juillet 2000-COMPTE-RENDU

Etaient présents :

- M. Michel CADOT, Préfet de la Meuse,
- M. Jean-François RENARD, conseiller général de la Meuse,
- M. J-P LHERITIER, représentant la Chambre des Métiers de la Meuse
- M. Gérard ANTOINE, maire de Bure,
- M. Jean-Marie MALINGREAU, Dainville-Bertheleville,
- M. Gérard HERISSON, ADECO, représentant M. MARIE, CEDRA 52,
- M. Joël CAS, AEM,
- M. Jean FRANVILLE, CDR 55,
- M. Bernard FAUCHER, ANDRA,
- M. Benoît JAQUET, CLIS.

Etaient excusés :

- M. Jean-Paul GEOFFROY, Préfet de la Haute-Marne,
- M. Jean-Marcel LAMBINON, représentant la CCI de Haute-Marne,
- M. François DOSE, Député de la Meuse,
- M. Antoine ALLEMEERSCH, conseiller général de la Haute-Marne,
- M. Jacky BOUSSEL, maire d'Echenay,
- M. Gilles LAVOCAT, maire de Poissons,
- M. Jean MALOLEPSZY, CGC,
- M. Pascal WOJCIK, CFDT Meuse,
- M. Michel MARIE, CEDRA,
- La DRIRE.

1) Approbation du compte-rendu du bureau du 29 mai.

Pas d'observation des membres du bureau.

2) Préparation du colloque « La réversibilité et ses limites ».

- La date du colloque sera fixée selon les disponibilités de l'EPL Agro, dans la seconde quinzaine de novembre.
- Les quatre sous-thèmes présentés lors de la dernière réunion sont redéfinis de la manière suivante :
  1. La réversibilité et les types de déchets, sous trois aspects (présentation de la problématique, conditionnement, conséquences économiques).
  2. Les éléments du programme scientifique de l'ANDRA visant à étudier ce concept (géomécanique, interaction avec le milieu, instrumentation et mémoire).
  3. La prise en compte du concept dans les recherches menées à l'étranger.

Le sous-thème « Réversibilité et sûreté » servira de base à une réflexion finale, plus ouverte, portant principalement sur un rappel historique de l'évolution du concept, sur sa dimension socio-philosophique et sur l'aspect politique.

La journée comprendra donc trois ateliers à la suite et une synthèse, au cours de laquelle il est suggéré qu'un représentant du gouvernement vienne expliquer la position de l'Etat, notamment au vu des décisions annoncées lors du Comité interministériel du 9 décembre 1998. La demande en sera faite auprès du ministère de l'Environnement et du secrétariat d'Etat à l'Industrie.

Le projet de programme ci-joint reprend l'ensemble des observations faites par les membres du bureau.

### 3) Questions diverses.

- La CNE viendra présenter son rapport annuel d'évaluation devant le CLIS le mardi 12 septembre. L'heure reste à préciser.
- Concernant l'état de référence sanitaire, M. CADOT informe les membres du bureau que le site de Bure devrait être retenu dans le cadre de la mise en place d'un réseau national de surveillance des rayonnements ionisants, sur l'initiative de la Direction Générale de la Santé. Deux réunions sont par ailleurs prévues afin de préparer une éventuelle demande de création de registre (l'une le 6 juillet avec la DDASS et la Cellule InterRégionale d'Epidémiologie Est, technique et préparatoire, l'autre courant octobre avec les différents acteurs potentiels, DGS, INVS, INSERM...).
- Le projet de publication par voie de presse est approuvé, après modification du dernier point (le CLIS ne décide pas de réaliser des compléments de mesure mais demande à l'ANDRA d'y procéder). M. CADOT, suite à une observation de M. FRANVILLE, précise que les propositions du CLIS n'ont pas de caractère réglementaire.
- M. CAS souhaite connaître le motif de la présence de barrages de gendarmerie à l'occasion de la manifestation sur le site du chantier, le 1<sup>er</sup> juillet. M. CADOT indique qu'un arrêté préfectoral a été pris pour des raisons de sécurité et d'ordre public, prévoyant la possibilité d'interdire la circulation sur la RD 960 entre Mandres en Barrois et Saudron, tout en maintenant l'accès aux propriétés riveraines, aux véhicules agricoles utilisés pour les moissons et aux véhicules de police et de secours.

### 4) Date du prochain bureau.

La prochaine réunion du bureau est fixée au lundi 4 septembre à 17h00 à Bure (salle de la mairie).